

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 JUIN 2014**

**1/ Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui sera effective à la rentrée de septembre le conseil municipal, après avis consultatif du conseil d'école, s'est prononcé pour la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) le mardi après-midi de 13h30 à 16h30.**

**2/ Le prix du repas à la cantine scolaire a été fixé à 2.67 € pour les élèves et 4.80 € pour les adultes à compter de la rentrée de septembre 2014.**

**3/ Le Maire est autorisé à signer des avenants aux Marchés de La Carhaisienne de Construction et de la Société Kervéadou relatifs aux travaux de rénovation de l'école.**

**4/ La date d'inauguration de l'école a été fixée au vendredi 26 septembre à 18 h**

**5/ Le conseil a retenu la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt de 135 000 €.**

**6/ L'entreprise ETA D'ARMOR est retenue pour le débroussaillage des voies communales.**

**7/ Le conseil donne un accord de principe pour la vente d'une portion de terrain au lieudit Kériou. Ce dossier sera soumis à enquête publique conformément à la réglementation en vigueur.**